

Lézignan-Corbières, le 06 mai 2021

Le Principal
aux
Parents d'élèves de 3^e

OBJET : SUITE DES OPÉRATIONS D'ORIENTATION ET D'AFFECTION FIN 3^{ème}

Madame, Monsieur,
Chers parents,
Chers élèves,

Je vous remercie de prendre connaissance de la suite des opérations d'orientation et d'affectation :

➔ Saisie des choix définitifs d'orientation [du lundi 10 mai au lundi 31 mai 2021]

Connexion au téléservice Orientation (TSO)

Les modalités de connexion au téléservice sont identiques pour la phase provisoire et **la phase définitive de la procédure d'orientation.**

[<https://teleservices.ac-montpellier.fr/ts>, se connecter avec ses identifiants **Educonnect**, puis rubrique ORIENTATION].

Que faire ? Saisir les choix d'orientation : 2^e générale et technologique ou 2^e professionnelle ou 1^{er} année de CAP. Possibilité de saisir jusqu'à 3 choix par ordre de préférence.

➔ Saisie des vœux d'affectation en lycée [du lundi 10 mai au lundi 31 mai]

Connexion au téléservice Affectation (TSA)

La saisie des choix définitifs est possible uniquement après avoir accusé réception de l'avis du conseil de classe pour la phase provisoire. La saisie des choix définitifs suit le même déroulement que la saisie des intentions provisoires, que ce soit pour la 2^{de} générale et technologique - 2^{de} STHR ou la voie professionnelle.

[<https://teleservices.ac-montpellier.fr/ts>, se connecter avec ses identifiants **Educonnect**, puis rubrique AFFECTATION]

- Consultation de l'offre de formation, possible depuis le 6 avril
- Saisie des vœux d'affectation de votre enfant, du lundi 10 mai au lundi 31 mai

[Vous avez la possibilité de saisir jusqu'à 10 vœux dans l'académie et jusqu'à 5 vœux hors académie]

➔ Prendre connaissance de la proposition du conseil de classe

[<https://teleservices.ac-montpellier.fr/ts>, se connecter avec ses identifiants **Educonnect**, puis rubrique ORIENTATION]

Quand ? Après le conseil de classe du 3^e trimestre, **le 4 juin**

2 possibilités :

- Accepter la proposition : la décision d'orientation est définitive, la procédure est terminée.
- Refuser la proposition : prendre contact avec le chef d'établissement dans les 48h pour en discuter.

➔ Affectation et inscription

Fin juin - début juillet : réception de la notification d'affectation et inscription dans le futur établissement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, chers parents, chers élèves, l'expression de mes salutations distinguées.